

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 10 JUILLET 2025

Délibération n°2025.07.116.B

**Adhésion à l'Observatoire des violences sexistes et sexuelles de
Nouvelle-Aquitaine**

LE DIX JUILLET DEUX MILLE VINGT CINQ à 17 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 04 juillet 2025

Secrétaire de Séance: Michel GERMANEAU

Membres en exercice: **26**

Nombre de présents: **18**

Nombre de pouvoirs: **5**

Nombre d'excusés: **3**

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Monique CHIRON, Gérard DESAPHY, Jean-Jacques FOURNIE, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Isabelle MOUFFLET, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Gérard DEZIER à Hélène GINGAST, Pascal MONIER à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, François NEBOUT à Xavier BONNEFONT, Philippe VERGNAUD à Gérard DESAPHY, Hassane ZIAT à Michaël LAVILLE,

Excusé(s):

François ELIE, Maud FOURRIER, Gérard ROY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250710-2025_07_116B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/07/2025

Publication : 11/07/2025

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 10 JUILLET 2025

**DÉLIBÉRATION
N°2025.07.116.B**

Rapporteur : Madame WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

ADHESION A L'OBSERVATOIRE DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DE NOUVELLE-AQUITAINE

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UN TERRITOIRE QUI REpond AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE SES COMMUNES

Ambition : CITOYENNETÉ FACTEUR DE COHÉSION SOCIALE

Enjeux : [10803 -1] EGALITÉ FEM/HOM ENJEU TRANSVERSAL POL PUBQ]

OBJECTIFS DE DÉVE DUF



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

- ODD 5 – Egalité entre les sexes
- ODD 10 – Réduction des inégalités
- ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs

Présentation de l'Observatoire

L'Observatoire des violences sexistes et sexuelles de Nouvelle-Aquitaine est un observatoire régional, créé en 2021 sous l'impulsion de l'Etat et de la région Nouvelle-Aquitaine. Il répond à la demande des partenaires réunis à l'occasion du Grenelle contre les violences conjugales de 2019, souhaitant une structure permettant :

- d'élaborer un diagnostic partagé ;
- de mutualiser les outils et les bonnes pratiques ;
- d'impulser des expérimentations sur les territoires.

Cette structure associative regroupe des associations ayant intégré dans leurs statuts une mission d'égalité entre les hommes et les femmes, les collectivités territoriales, les établissements publics de coopération intercommunale et les organismes institutionnels. Le fonctionnement de l'Observatoire repose sur deux organes :

• **Le comité scientifique :**

Composé de chargés de mission des universités et de personnalités académiques qualifiées, qui valident les outils méthodologiques des enquêtes et peuvent être mobilisés pour des actions ponctuelles.

• **Le comité d'experts :**

Composé de personnes ayant été victimes ou témoins de violences sexistes et sexuelles et souhaitant contribuer aux travaux de l'Observatoire, qui apportent leur expertise pour éclairer des décisions prises, contribuer à la construction des outils de communication, proposer des actions et thématiques d'études auprès du comité scientifique.

L'Observatoire poursuit quatre principales activités :

- La conduite de recherches-actions (*exemple : l'enquête « Les femmes victimes de violences en situation de handicap, en Nouvelle-Aquitaine » a été publiée le 24 novembre 2021*) ;
- La réalisation d'expérimentations sur les thématiques des violences sexistes et sexuelles sur le territoire régional ;
- La mise en réseau et le partage de bonnes pratiques : identification d'interlocuteurs répondant aux problématiques des membres de l'Observatoire, organisation de temps d'échanges, pilotage de groupes de travail thématiques ;
- La création d'outils de communication et de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles.

GrandAngoulême porte une mission Egalité entre les femmes et les hommes qui consiste à accompagner les directions communautaires dans la prise en compte d'une approche intégrée de l'égalité femme-homme dans les politiques publiques, mais également à accompagner la mise en œuvre de projets liés à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Bénéficiaire de retours d'expériences territoriales au travers d'une mise en réseau coordonnée par l'Observatoire encourage GrandAngoulême à une montée en compétence sur ces thématiques et à une efficience dans la mise en œuvre du plan d'actions de la mission Egalité.

En outre, les enseignements tirés des différentes études et expérimentations pilotées par cet observatoire permettront à GrandAngoulême d'appréhender plus finement les problématiques locales liées à l'existence des violences sexistes et sexuelles et donc, de déployer des actions opérationnelles de prévention et de lutte plus adéquates.

Je vous propose

D'APPROUVER l'adhésion de GrandAngoulême à l'Observatoire des violences sexistes et sexuelles en Nouvelle-Aquitaine et le versement d'une cotisation annuelle qui s'élève, à titre indicatif pour l'année 2025, à 750 €.

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	---